



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und
Liegenschaftsorgane
der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la
construction
et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della
costruzione
e degli immobili dei committenti pubblici
Coordination Group for Construction and Property
Services

Berne, le 24 juin 2019

Newsletter de la KBOB

LMP et AMP 2012 adoptés à l'unanimité par les Chambres fédérales

Lors du vote final, le Conseil national et le Conseil des États ont adopté à l'unanimité (moins deux abstentions au Conseil national) la révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP). Après avoir débattu intensément du projet de loi au cours de plusieurs sessions, les Chambres fédérales ont éliminé leurs divergences mercredi dernier. L'accord révisé de l'OMC sur les marchés publics (AMP 2012) a également été adopté à l'unanimité (moins une abstention au Conseil national).

Outre la mise en œuvre de l'AMP, l'un des principaux objectifs de la révision était d'harmoniser autant que possible et lorsque cela était pertinent les législations fédérale et cantonales en matière de marchés publics. En se prononçant aussi clairement en faveur du projet de la Confédération, les Chambres fédérales ont également approuvé ce projet commun entre la Confédération et les cantons. La prochaine étape consistera à poursuivre le processus d'harmonisation au niveau cantonal, tandis que les travaux relatifs aux dispositions d'exécution et aux mesures de mise en œuvre commenceront au niveau fédéral. À cet égard, une attention particulière sera accordée au changement de paradigme voulu par le Parlement, à savoir une transition vers des marchés publics plus durables et une concurrence axée sur la qualité.

En cliquant sur le lien suivant, vous trouverez le texte adopté de la LMP:

<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2017/20170019/Texte%20pour%20le%20vote%20final%201%20NS%20F.pdf>

Si vous souhaitez nous poser des questions ou nous faire part de vos suggestions ou de vos remarques à propos de notre newsletter, veuillez nous écrire à cette [adresse](#).

Se [désinscrire](#) de la lettre d'information de la KBOB

Avec nos meilleures salutations

KBOB
Fellerstrasse 21, 3003 Berne
Tél +41 58 465 50 63
Fax +41 58 465 50 09
kbob@bbl.admin.ch
www.kbob.admin.ch